

# ÉTUDES et RÉSULTATS

décembre 2023  
n° 1287

**Sous embargo jusqu'au 15 décembre 2023 à 6h**

## Un bénéficiaire du RSA sur cinq reste les dix années suivantes dans la prestation

Que deviennent les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur une période de dix ans ? Parmi ceux âgés de 16 à 49 ans fin 2010, un bénéficiaire sur cinq a encore perçu l'allocation chaque fin d'année entre 2011 et 2020, deux sur cinq ont connu au moins une sortie et une nouvelle entrée dans le dispositif sur la période, tandis que deux sur cinq l'ont quitté sans y revenir ensuite – dans un tiers des cas dès 2011.

La persistance dans le RSA augmente fortement avec l'ancienneté fin 2010, alors qu'avoir un emploi salarié à cette date la réduit nettement. Parmi les entrants dans la prestation en 2010, seule une personne sur dix l'a perçue chaque fin d'année entre 2011 et 2020, alors que près d'une sur deux l'a quittée définitivement sur la période – dans la moitié des cas dès 2011. En outre-mer, les bénéficiaires restent beaucoup plus dans le RSA que les autres : entre 2011 et 2020, ils l'ont perçu en moyenne 6,7 fois en fin d'année, contre 5,1 fois en métropole.

Grâce à une analyse de séquences, cinq classes de trajectoires dans le RSA et l'emploi entre fin 2010 et fin 2019 ont pu être déterminées. Parmi elles, celle de la sortie pérenne sans emploi regroupe un bénéficiaire fin 2010 sur cinq. Une personne de cette classe sur cinq percevait l'allocation aux adultes handicapés (AAH) fin 2019 ; ce basculement du RSA à l'AAH est six fois moins fréquent parmi les personnes des autres classes de trajectoires.

**Aurélien Boyer** (DREES, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

**D**estiné à garantir un revenu minimal, le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sociale qui complète les ressources, faibles ou inexistantes, de personnes seules ou de familles. Il a pour double objectif d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. La présente étude éclaire ce dernier aspect en s'intéressant au devenir des bénéficiaires du RSA (les allocataires et leurs éventuels conjoints) sur une période de dix ans (*encadré 1*)

via les éventuelles entrées dans la prestation et sorties, et leur situation vis-à-vis de l'emploi (en distinguant l'emploi salarié et l'emploi non salarié).

### Deux bénéficiaires sur cinq fin 2010 ont connu au moins une sortie du RSA puis une nouvelle entrée entre 2011 et 2020

Parmi les bénéficiaires du RSA âgés de 16 à 49 ans<sup>2</sup> fin 2010<sup>3</sup>, un sur cinq l'a perçu chaque fin d'année entre 2011 et 2020, ●●●

1. La source mobilisée, le panel ENIACRAMS, permet de connaître la situation vis-à-vis du RSA au 31 décembre de chaque année. Elle ne prend donc pas en compte les éventuelles entrées dans les minima sociaux et sorties qui peuvent avoir lieu en cours d'année.

2. L'analyse se limite aux personnes de moins de 50 ans fin 2010 afin de s'abstraire (autant que possible) des départs à la retraite au cours de la période se terminant fin 2020.

3. Fin 2010, le RSA n'existait pas encore en outre-mer. Il a remplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2011 le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion (ainsi qu'à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, territoires hors du champ de cette étude). Le RMI et l'API n'existaient pas à Mayotte. Le RSA y est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Par ailleurs, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la prestation comportait un volet « complément de revenu d'activité » (le RSA activité) et un volet « minimum social » (le RSA socle). Seul le RSA socle est pris en compte. Lorsque sont évoqués dans l'étude les bénéficiaires du RSA, il s'agit fin 2010 du RSA socle et, en outre-mer uniquement, du RMI et de l'API, de fin 2011 à fin 2015, du RSA socle et, depuis fin 2016, du RSA.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://data.drees.fr)

- deux sur cinq ont connu au moins une sortie de la prestation et une nouvelle entrée entre 2011 et 2020 ; enfin, deux sur cinq en sont sortis entre 2011 et 2020 sans y revenir ensuite (au moins jusqu'à fin 2020 inclus) [tableau 1]. 10,4 % ont connu une instabilité particulièrement forte, avec au moins deux sorties suivies d'au moins deux entrées dans le RSA entre 2011 et 2020.

À l'inverse, 13,4 % ont cessé de percevoir l'allocation en 2011 et ne l'ont pas touchée sur la période 2011-2020 (sortie pérenne à dix ans), ce qui représente un tiers des cas où les bénéficiaires du RSA fin 2010 en sont sortis sans y revenir sur la période. Au total, outre ceux ne l'ayant jamais reçu et ceux l'ayant toujours reçu, 24,2 % des bénéficiaires du RSA fin 2010 l'ont perçu entre 1 et 3 fois en fin d'année entre 2011 et 2020, 19,8 % entre 4 et 6 fois et 21,5 % entre 7 et 9 fois. En moyenne, ils ont touché 5,3 fois la prestation en fin d'année entre 2011 et 2020 (tableau 2). 42,2 % des bénéficiaires du RSA fin 2010 le sont aussi fin 2020.

### Plus l'ancienneté dans la prestation est élevée, plus les bénéficiaires risquent d'y rester longtemps

Le devenir des bénéficiaires dans le RSA est très lié à leur ancienneté<sup>4</sup> dans la prestation fin 2010<sup>5</sup>. Plus celle-ci est élevée, plus les bénéficiaires le perçoivent chaque fin d'année entre 2011 et 2020 : c'est ainsi le cas de 36,7 % de ceux ayant au moins quatre ans d'ancienneté fin 2010, contre 10,2 % de ceux ayant moins d'un an d'ancienneté. Parallèlement, plus elle est élevée, moins les bénéficiaires sont amenés à sortir du RSA entre 2011 et 2020 sans y revenir d'ici à fin 2020. L'écart est toutefois uniquement dû aux sorties pérennes à dix ans (donc aux sorties dès 2011)<sup>6</sup> : celles-ci concernent ainsi 5,0 % des bénéficiaires avec au moins quatre ans d'ancienneté, contre 22,4 % de ceux avec moins d'un an d'ancienneté. Par ailleurs, les bénéficiaires qui ont au moins quatre ans d'ancienneté effectuent moins souvent que les bénéficiaires plus récents des allers-retours dans le RSA (c'est-à-dire au minimum une sortie de la prestation puis une nouvelle entrée entre 2011 et 2020) : c'est, par exemple, le cas de 33,2 % de ceux ayant au moins quatre ans d'ancienneté, contre 43,5 % de ceux ayant moins d'un an d'ancienneté.

Cette plus forte persistance dans le RSA pour les personnes qui en bénéficient depuis le plus longtemps peut être en partie due à certaines caractéristiques au moment de l'entrée dans la prestation, comme de moindres diplômes, des problèmes de santé ou des freins à l'emploi<sup>7</sup>, qui expliquent à la fois l'ancienneté fin 2010 et le fait d'en sortir plus difficilement entre 2011 et 2020. Cette persistance peut toutefois aussi être liée aux conséquences du temps passé au RSA, qui implique une situation de pauvreté durable, ce

4. L'ancienneté au RSA, au RMI ou à l'API est appréciée à partir de leur perception au 31 décembre de chaque année. Une personne ayant un an d'ancienneté fin 2010 a perçu une de ces trois prestations fin 2009 mais aucune fin 2008.

5. En parallèle des tableaux 1, 2 et 3, ont été menées des analyses toutes choses égales par ailleurs, afin de voir si les différences de résultats par caractéristique des bénéficiaires tenaient lorsque ces caractéristiques étaient prises en compte simultanément. C'est presque tout le temps le cas. Les situations où cela ne l'est pas sont signalées dans le texte. Les résultats de ces analyses sont présentés en tableaux complémentaires, disponibles avec les données associées à cette étude sur le site internet de la DREES (lien en fin de document).

6. D'une manière générale, la part des bénéficiaires fin 2010 qui restent au RSA fin 2011 puis en sortent entre 2012 et 2020 sans retour d'ici à fin 2020 est peu liée aux caractéristiques des bénéficiaires (tableau 1).

7. Parmi les bénéficiaires du RSA âgés de 16 à 49 ans fin 2017, l'ancienneté est associée à une plus faible part de diplômés du supérieur (bac+2 ou plus). Seuls 12 % de ceux ayant au moins quatre ans d'ancienneté ont un diplôme du supérieur, contre 19 % de ceux ayant moins de quatre ans d'ancienneté. L'ancienneté semble être aussi associée à un état de santé plus dégradé. Parmi ces mêmes bénéficiaires, 24 % de ceux ayant au moins quatre ans d'ancienneté se déclarent en mauvais ou en très mauvais état de santé, contre 17 % pour ceux ayant moins de quatre ans d'ancienneté.

## Encadré 1 Source, champ et concepts

### ENIACRAMS

L'échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAMS) est un panel annuel de bénéficiaires – au 31 décembre de chaque année – de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (RSA, revenu minimum d'insertion [RMI], allocation de parent isolé [API], allocation de solidarité spécifique [ASS], allocation aux adultes handicapés [AAH], prime d'activité). Il est constitué par la DREES à partir de données administratives collectées auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), de Pôle emploi et de l'Insee. La première vague de l'ENIACRAMS portait sur les bénéficiaires au 31 décembre 2001. Ce panel permet de suivre l'évolution de la situation des individus, non seulement vis-à-vis de ces prestations, mais aussi par rapport au chômage et aux autres prestations versées par les organismes gestionnaires. Il permet notamment de rendre compte des passages d'une prestation à une autre et de la persistance dans les prestations. La vague 2010 contenait 33 171 individus âgés de 16 à 49 ans et bénéficiaires du RSA, du RMI ou de l'API fin 2010, non décédés entre 2011 et 2020 et appartenant au champ du panel tous actifs de l'Insee (les individus décédés sur la période de suivi représentent 2,87 % des bénéficiaires du RSA, du RMI ou de l'API âgés de 16 à 49 ans fin 2010\*).

### Emploi non salarié

Les données sur les non-salariés du panel tous actifs de l'Insee sont issues des déclarations sociales des indépendants. Ces dernières sont liées à l'affiliation des travailleurs non salariés au régime de protection sociale : l'Urssaf Caisse nationale – ex-Acoss (agence centrale des organismes de sécurité sociale) – pour la sphère hors agricole et la CCMSA pour la sphère agricole. Occuper un poste non salarié signifie que l'individu possède un compte actif affilié à l'un de ces deux régimes. Les informations sur l'emploi non salarié dans le panel tous actifs de l'Insee portent uniquement sur l'activité non salariée principale. Les micro-entrepreneurs n'étant pas économiquement actifs sont exclus du champ. Un micro-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (y compris l'année d'après).

### Emploi salarié

Les données sur les salariés du panel tous actifs de l'Insee sont issues du système d'information des agents des services publics (SIASP), des salaires versés par les particuliers employeurs et, dans des proportions variant selon les années, de la déclaration sociale nominative (DSN) et des déclarations annuelles de données sociales (DADS).

### Champ de l'étude

Le champ de l'étude est constitué des bénéficiaires du RSA socle, du RMI et de l'API, âgés de 16 à 49 ans et résidant en métropole ou dans les DROM au 31 décembre 2010, non décédés entre 2011 et 2020. Les bénéficiaires du RMI et de l'API à cette date sont uniquement en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion, le RSA y ayant remplacé ces deux prestations au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le champ exclut par construction les résidents à Mayotte fin 2010, car le RMI et l'API n'y existaient pas et le RSA n'y est entré en vigueur qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le RSA comportait un volet « complément de revenus d'activité » (le RSA activité) qui a été remplacé par la prime d'activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Dans cette étude, le terme « RSA » correspond uniquement avant cette date au volet « minimum social » (le RSA socle) du RSA. Pour le régime général, la situation au RSA pour les fins d'année 2017 à 2020 est déterminée à partir de données extraites six mois après le mois de droit\*\* (« données définitives »). Pour les années antérieures, elle l'est à partir de données extraites six semaines après le mois de droit (« données semi-définitives »)\*\*\*.

\* Le taux de mortalité d'ici à fin 2020 des personnes de 16 à 49 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans l'ensemble de la population atteint 1,43 %, soit deux fois moins que pour les bénéficiaires du RSA. Cette surmortalité chez ces derniers n'est pas due aux différences de structures par sexe et par âge entre ces deux populations. En appliquant les quotients de mortalité par sexe et âge détaillés de l'ensemble de la population aux bénéficiaires du RSA, on obtient un taux de mortalité de 1,37 %.

\*\* Par exemple, pour les bénéficiaires du RSA au titre du mois de décembre 2020, les données sont extraites en juin 2021.

\*\*\* Avec les données définitives, le nombre d'allocataires du RSA est légèrement supérieur à celui avec les données semi-définitives. Ainsi, en décembre 2018, selon les données semi-définitives, le nombre d'allocataires du RSA est de 1 871 000 en France, contre 1 903 800 selon les données définitives.

qui peut dégrader l'état, au sens large, de la personne. Rester plus longtemps dans la prestation est aussi souvent la conséquence d'un éloignement prolongé de l'emploi, or plus la dernière expérience professionnelle remonte dans le temps, plus il est compliqué de reprendre un emploi.

En moyenne, en fin d'année sur la période 2011-2020, le nombre cumulé d'années de présence au RSA croît avec l'ancienneté des bénéficiaires : il est ainsi de 3,9 pour ceux avec moins d'un an d'ancienneté, de 5,6 pour ceux avec deux ans d'ancienneté et de 6,9 pour ceux avec au moins quatre ans d'ancienneté.

### Une bien moindre présence par la suite dans le RSA pour les bénéficiaires en emploi salarié

Les bénéficiaires en emploi salarié au 31 décembre 2010 ont des trajectoires dans le RSA bien moins persistantes que les autres. Seuls 8,4 % ont perçu la prestation les dix fins d'année entre 2011 et 2020, contre 23,1 % pour les bénéficiaires sans emploi. 26,4 % sont sortis du RSA dès 2011 et n'y retournent pas de toute la

période, contre 11,3 % pour ceux sans emploi. Ils connaissent aussi un peu plus que les autres une trajectoire avec au moins une sortie et une nouvelle entrée (44,6 %, contre 40,1 % pour ceux sans emploi). Globalement, en termes de trajectoires dans le RSA, les bénéficiaires en emploi non salarié<sup>8</sup> fin 2010 sont nettement plus proches de ceux sans emploi à cette date que de ceux en emploi salarié. En moyenne, en fin d'année sur la période 2011-2020, les bénéficiaires salariés ont perçu la prestation 3,6 fois, contre 4,9 fois pour les non-salariés et 5,6 fois pour ceux sans emploi.

Sur une période de dix ans, les trajectoires dans le RSA sont similaires entre les femmes et les hommes, même si un peu plus de femmes sont concernées par une perception de la prestation chaque fin d'année entre 2011 et 2020 (22,8 %, contre 18,9 %)<sup>9</sup>. Il existe quelques disparités entre configurations familiales. Les bénéficiaires en couple et sans enfants, qui ne représentent que 4,3 % des bénéficiaires en 2010, se distinguent particulièrement par leur moindre présence dans le RSA entre 2011 et 2020. Les personnes dans cette situation ne représentent cependant qu'une très faible

**Tableau 1** Trajectoires dans le RSA entre 2011 et 2020 de différents profils de bénéficiaires fin 2010

En %

Situation fin 2010	Perception de 2011 à 2020	Sortie entre 2011 et 2020 sans retour sur la période	dont sortie		Au moins une sortie et une entrée entre 2011 et 2020	dont au moins deux sorties et deux entrées	Part dans l'ensemble des bénéficiaires fin 2010
			dès 2011	entre 2012 et 2020			
<b>Ensemble</b>	21,1	38,2	13,4	24,8	40,7	10,4	100,0
<b>Ancienneté au RSA, au RMI et à l'API</b>							
Moins de 1 an	10,2	46,4	22,4	24,0	43,5	12,0	33,6
1 an	15,7	39,7	14,1	25,6	44,6	11,8	20,1
2 ans	21,6	34,8	9,8	25,0	43,5	11,4	10,5
3 ans	25,1	32,8	7,9	24,9	42,1	10,3	7,2
4 ans ou plus	36,7	30,1	5,0	25,1	33,2	7,2	28,5
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>							
Sans emploi	23,1	36,7	11,3	25,4	40,1	10,1	84,0
Emploi salarié	8,4	47,1	26,4	20,6	44,6	13,1	12,3
Emploi non salarié	18,4	41,6	16,9	24,8	39,9	9,5	3,7
<b>Composition familiale</b>							
Personne seule avec enfant(s)	24,5	34,6	9,9	24,7	40,9	9,9	31,4
Personne seule sans enfant	19,2	42,9	15,9	27,0	37,9	9,8	40,1
Couple avec enfant(s)	21,2	34,2	12,4	21,7	44,6	11,9	24,2
Couple sans enfant	14,5	43,2	20,9	22,3	42,3	11,7	4,3
<b>Sexe</b>							
Femme	22,8	37,4	12,5	24,9	39,8	9,7	57,4
Homme	18,9	39,2	14,5	24,7	41,9	11,4	42,6
<b>Tranche d'âge</b>							
16 à 24 ans	21,6	32,9	9,6	23,2	45,6	12,2	11,2
25 à 29 ans	15,7	42,6	17,7	24,9	41,7	11,0	23,3
30 à 39 ans	19,8	38,3	13,6	24,8	41,9	11,2	36,8
40 à 49 ans	27,0	36,5	11,1	25,4	36,5	8,3	28,8
<b>Situation géographique</b>							
Départements et régions d'outre-mer	33,6	30,2	6,1	24,1	36,2	9,0	11,5
Métropole	19,5	39,2	14,3	24,9	41,3	10,6	88,5

**Note** > L'ancienneté au RSA, au RMI et à l'API et la perception du RSA sont mesurées selon la situation au 31 décembre de chaque année.

**Lecture** > 10,4 % des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) au 31 décembre 2010 ont connu au moins une sortie (c'est-à-dire une fin d'année sans bénéficiaire du RSA), un retour dans le RSA, une nouvelle sortie puis un nouveau retour dans la prestation au cours de la période 2011-2020. 39,8 % des femmes bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) fin 2010 ont connu au moins une sortie du RSA et un retour dans la prestation au cours de la période 2011-2020.

**Champ** > France (métropole et DROM), bénéficiaires du RSA (du RMI ou de l'API dans les DROM) au 31 décembre 2010 âgés de 16 à 49 ans.

**Sources** > DREES, ENIACRAMS ; Insee, panel tous actifs.

**8.** Fin 2010, dans le régime général et hors individus taxés d'office (des non-salariés présumés actifs n'ayant pas déclaré leurs revenus), la moitié des bénéficiaires du RSA non salariés ont gagné moins de 88 euros par mois de revenus d'activité, contre moins de 1 377 euros pour la moitié de l'ensemble des non-salariés. Pour aboutir à ce montant, le revenu déclaré sur l'année est divisé par le nombre de jours d'affiliation du non-salarié ; on obtient ainsi un revenu journalier qui est ensuite multiplié par 365 puis divisé par 12. Pour les non-salariés n'étant pas affiliés l'année complète, il correspond donc à ce qu'ils auraient perçu en moyenne par mois s'ils avaient travaillé toute l'année.

**9.** Toutes choses égales par ailleurs, elles sortent aussi statistiquement significativement plus que les hommes du RSA pour au moins dix ans.

**Tableau 2** Nombre cumulé d'années de présence au RSA entre 2011 et 2020 des bénéficiaires fin 2010

Situation fin 2010	Répartition selon le nombre de fois où le RSA a été perçu en fin d'année					Moyenne
	0 fois	1 à 3 fois	4 à 6 fois	7 à 9 fois	10 fois	
<b>Ensemble</b>	<b>13,4</b>	<b>24,2</b>	<b>19,8</b>	<b>21,5</b>	<b>21,1</b>	<b>5,3</b>
<b>Ancienneté au RSA, au RMI et à l'API</b>						
Moins de 1 an	22,4	30,3	19,9	17,3	10,2	3,9
1 an	14,1	27,3	21,7	21,3	15,7	4,9
2 ans	9,8	24,2	20,3	24,0	21,6	5,6
3 ans	7,9	21,8	21,0	24,3	25,1	6,0
4 ans ou plus	5,0	15,3	17,9	25,1	36,7	6,9
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>						
Sans emploi	11,3	23,2	19,9	22,5	23,1	5,6
Emploi salarié	26,4	30,2	19,8	15,2	8,4	3,6
Emploi non salarié	16,9	24,9	18,9	20,9	18,4	4,9
<b>Composition familiale</b>						
Personne seule avec enfant(s)	9,9	23,5	19,4	22,7	24,5	5,7
Personne seule sans enfant	15,9	25,3	19,8	19,8	19,2	5,0
Couple avec enfant(s)	12,4	22,3	20,4	23,6	21,2	5,5
Couple sans enfant	20,9	28,9	19,1	16,6	14,5	4,3
<b>Sexe</b>						
Femme	12,5	24,0	19,2	21,4	22,8	5,4
Homme	14,5	24,3	20,6	21,6	18,9	5,1
<b>Tranche d'âge</b>						
16 à 24 ans	9,6	22,4	20,7	25,7	21,6	5,7
25 à 29 ans	17,7	28,1	19,8	18,8	15,7	4,6
30 à 39 ans	13,6	24,1	20,6	22,0	19,8	5,2
40 à 49 ans	11,1	21,8	18,6	21,5	27,0	5,8
<b>Situation géographique</b>						
Départements et régions d'outre-mer	6,1	15,8	18,2	26,3	33,6	6,7
Métropole	14,3	25,2	20,0	20,9	19,5	5,1

**Notes** > Le nombre cumulé d'années de présence au RSA porte sur la période 2011-2020, il est donc borné à dix années maximum en cas de perception continue. L'ancienneté au RSA, au RMI et à l'API et les années de présence au RSA sont mesurées selon la situation au 31 décembre de chaque année.

**Lecture** > 21,1 % des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) au 31 décembre 2010 ont perçu le RSA 10 fois en fin d'année entre 2011 et 2020. 26,4 % des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) au 31 décembre 2010 en emploi salarié à cette date n'ont jamais perçu le RSA en fin d'année entre 2011 et 2020.

**Champ** > France (métropole et DROM), bénéficiaires du RSA (du RMI ou de l'API dans les DROM) au 31 décembre 2010 âgés de 16 à 49 ans.

**Sources** > DREES, ENIACRAMS ; Insee, panel tous actifs.

proportion des bénéficiaires fin 2010. Quant aux trois autres configurations familiales étudiées (personne seule avec enfant[s], personne seule sans enfant, couple avec enfant[s]), elles se différencient finalement relativement peu sur ce sujet, le nombre moyen de présences en fin d'année entre 2011 et 2020 étant relativement proche – compris entre 5,0 fois et 5,7 fois, contre 4,3 fois pour les couples sans enfant. Les bénéficiaires seuls avec enfant(s) fin 2010 sont toutefois moins nombreux que les autres à sortir du RSA dès 2011 et à ne plus le percevoir par la suite (9,9 %, contre 13,4 % pour l'ensemble des bénéficiaires) et plus nombreux à toucher l'allocation chaque fin d'année entre 2011 et 2020 (24,5 %, contre 21,1 %) <sup>10</sup>.

### Les plus âgés et les plus jeunes perçoivent plus de fois la prestation entre 2011 et 2020

À partir de 25 ans, la persistance dans le RSA durant les dix années suivantes croît avec l'âge. La situation des bénéficiaires de moins de 25 ans (11,2 % des bénéficiaires fin 2010) est particulière, ceux-ci ayant une situation familiale souvent spécifique. Du fait des conditions d'éligibilité pour les personnes de cette tranche d'âge, il s'agit principalement de parents. Une majorité perçoit le RSA majoré, destiné à une partie des parents isolés, dont tous ceux parents

d'un enfant de moins de 3 ans. En moyenne, le nombre de perceptions cumulées du RSA en fin d'année sur la période 2011-2020 est de 5,8 fois pour les bénéficiaires de 40 à 49 ans, de 5,2 fois pour ceux de 30 à 39 ans, de 4,6 fois pour ceux de 25 à 29 ans et de 5,7 fois pour ceux de moins de 25 ans. Les moins de 25 ans et les 40-49 ans sont de fait les moins nombreux à ne plus avoir reçu le RSA après 2010. Ces mêmes 40-49 ans sont également sous-représentés dans les trajectoires d'allers-retours dans la prestation (avec au moins une sortie et une nouvelle entrée sur la période 2011-2020) et surreprésentés parmi ceux qui touchent le revenu de solidarité active chaque fin d'année entre 2011 et 2020 (27,0 %, contre 21,1 % pour l'ensemble).

Dans les départements et régions d'outre-mer, les bénéficiaires du RMI et de l'API fin 2010 perçoivent plus souvent le RSA sur la période 2011-2020 que les résidents en métropole : en moyenne, les premiers l'ont touché 6,7 fois en fin d'année, contre 5,1 fois pour les seconds. 33,6 % des bénéficiaires résidant en outre-mer ont reçu l'allocation chacune de ces dix fins d'année, contre 19,5 % pour les bénéficiaires en métropole. Ils sont en revanche moins nombreux à connaître au moins une sortie du RSA et une nouvelle entrée entre 2011 et 2020 (36,2 %, contre 41,3 %) et à ne pas le percevoir du tout sur la période 2011-2020 (6,1 %, contre 14,3 %).

<sup>10</sup>. Mais la différence n'est pas statistiquement significative sur ce dernier point, toutes choses égales par ailleurs, entre les bénéficiaires seuls avec enfant(s) et ceux seuls et sans enfant.

## Trois bénéficiaires sur dix sont sortis du RSA en 2011, un sur six en est sorti pour au moins cinq ans

28,9 % des bénéficiaires de la prestation fin 2010 ne la perçoivent plus fin 2011 (**tableau 3**). Néanmoins, cette sortie n'est pas durable pour tous : parmi les bénéficiaires fin 2010 hors du RSA fin 2011, 78,1 % ne le touchent pas non plus fin 2012, 54,8 % ne le reçoivent pas durant les cinq fins d'année entre 2011 et 2015 et 46,3 % ne l'ont jamais perçu entre fin 2011 et fin 2020. La sortie des bénéficiaires entre fin 2010 et fin 2011 ainsi que sa pérennité dépendent très largement des caractéristiques des bénéficiaires. Les profils qui tendent à percevoir le moins de fois le RSA sur la période 2011-2020 sont aussi ceux qui tendent le plus à en sortir dès 2011 et à se maintenir hors de la prestation par la suite.

Plus faible est l'ancienneté fin 2010, plus grande est la probabilité de quitter le dispositif dès 2011. En atteste le taux de sortie à un an<sup>11</sup> des bénéficiaires : avec moins d'un an d'ancienneté au RSA, il est de 42,7 %, contre 31,1 % pour ceux qui ont un an d'ancienneté, puis respectivement de 26,0 %, 21,6 % et 14,1 % pour ceux avec deux, trois et au moins quatre ans d'ancienneté. Le maintien hors du RSA des personnes sorties tend aussi à décroître avec l'ancienneté, ce quel que soit l'horizon temporel considéré. Par exemple, 61,0 % des bénéficiaires du RSA ayant moins d'un an d'ancienneté fin 2010 et

sortis de la prestation fin 2011 ne l'ont pas reçue en fin d'année entre 2011 et 2015, contre 54,1 % et 46,2 % pour ceux ayant respectivement un an et deux ans d'ancienneté<sup>12</sup>.

## Les bénéficiaires en emploi salarié fin 2010 quittent davantage le dispositif

Par rapport à ceux sans emploi, les bénéficiaires salariés fin 2010 ont un taux de sortie à un an deux fois plus élevé (51,0 %, contre 25,6 %). Quant à ceux en emploi non salarié, ce taux de sortie (31,8 %) surpasse légèrement celui des bénéficiaires sans emploi. En revanche, parmi les sortants fin 2011, le maintien hors du RSA entre 2012 et 2020 varie nettement moins selon le statut d'emploi fin 2010 : ainsi, 60,2 % des bénéficiaires en emploi salarié sortis fin 2011, 61,5 % de ceux en emploi non salarié et 52,8 % de ceux sans emploi n'ont pas perçu le RSA en fin d'année entre 2011 et 2015.

À situation conjugale donnée (en couple ou seuls), les bénéficiaires ayant des enfants affichent un taux de sortie à un an plus faible que ceux sans enfant : il est par exemple de 24,2 % pour les personnes seules avec enfant(s), contre 30,6 % pour celles sans enfant. Les personnes seules avec enfant(s) se maintiennent également moins hors du RSA que celles sans enfant : ainsi, au sein des sortants de la prestation, 49,7 % des premières ne l'ont pas perçue en fin d'année entre 2011 et 2015, contre 59,8 % des secondes.

**Tableau 3** Taux de sortie du RSA à un an et part des sorties pour au moins deux, trois, cinq et dix ans des bénéficiaires fin 2010

En %

Situation fin 2010	Taux de sortie à un an	Part des bénéficiaires sortis fin 2011 pour...			
		au moins deux ans	au moins trois ans	au moins cinq ans	au moins dix ans
<b>Ensemble</b>	<b>28,9</b>	<b>78,1</b>	<b>66,4</b>	<b>54,8</b>	<b>46,3</b>
<b>Ancienneté au RSA, au RMI et à l'API</b>					
Moins de 1 an	42,7	81,8	71,4	61,0	52,4
1 an	31,1	77,7	65,5	54,1	45,2
2 ans	26,0	72,4	60,0	46,2	37,8
3 ans	21,6	71,8	56,7	44,3	36,6
4 ans ou plus	14,1	71,5	57,8	43,5	35,7
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>					
Sans emploi	25,6	76,7	64,8	52,8	44,3
Emploi salarié	51,0	82,2	70,8	60,2	51,9
Emploi non salarié	31,8	80,5	71,5	61,5	53,1
<b>Composition familiale</b>					
Personne seule avec enfant(s)	24,2	75,8	62,9	49,7	40,8
Personne seule sans enfant	30,6	80,1	69,6	59,8	51,9
Couple avec enfant(s)	30,2	75,9	63,4	50,1	41,1
Couple sans enfant	40,3	82,5	71,4	60,9	51,9
<b>Sexe</b>					
Femme	27,4	77,7	66,4	54,2	45,8
Homme	31,0	78,5	66,4	55,4	46,9
<b>Tranche d'âge</b>					
16 à 24 ans	26,2	74,0	58,8	46,8	36,8
25 à 29 ans	34,4	80,4	69,0	59,2	51,4
30 à 39 ans	29,5	78,5	67,1	54,9	46,0
40 à 49 ans	24,9	76,6	65,4	52,8	44,8
<b>Situation géographique</b>					
Départements et régions d'outre-mer	17,2	73,7	57,3	44,4	35,4
Métropole	30,5	78,4	67,0	55,5	47,1

**Notes >** Le taux de sortie à un an est la part des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) fin 2010 qui ne perçoivent pas le RSA fin 2011. La part des bénéficiaires sortis fin 2011 pour au moins deux ans est la part, parmi les bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) fin 2010 ne recevant pas le RSA fin 2011, de ceux qui n'en bénéficient pas non plus fin 2012. L'ancienneté au RSA, au RMI et à l'API et la perception du RSA sont mesurées selon la situation au 31 décembre de chaque année.

**Lecture >** 28,9 % des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) au 31 décembre 2010 ne touchaient pas le RSA au 31 décembre 2011. Parmi les bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) au 31 décembre 2010 en emploi salarié à cette date et ne percevant pas le RSA fin 2011, 60,2 % ne l'ont pas reçu de fin 2011 à fin 2015 (sortie pour au moins cinq ans).

**Champ >** France (métropole et DROM), bénéficiaires du RSA (du RMI ou de l'API dans les DROM) au 31 décembre 2010 âgés de 16 à 49 ans.

**Sources >** DREES, ENIACRAMS ; Insee, panel tous actifs.

11. Le taux de sortie à un an est la part des bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) fin 2010 qui ne perçoivent pas le RSA fin 2011.

12. Au-delà de deux ans, les écarts en fonction de l'ancienneté sont bien moindres et, toutes choses égales par ailleurs, statistiquement non significativement différents de zéro.



Le taux de sortie à un an des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (31 %, contre 27,4 %) <sup>13</sup>. Néanmoins, une fois le dispositif quitté, ces dernières n'y reviennent pas plus que les hommes <sup>14</sup>.

### Un taux de sortie du RSA à un an bien plus faible en outre-mer

Pour les bénéficiaires d'au moins 25 ans, le taux de sortie à un an du RSA décroît avec l'âge <sup>15</sup> : il est ainsi de 34,4 % pour les 25-29 ans, contre 24,9 % pour les 40-49 ans. Parmi eux, le maintien hors du RSA des sortants diminue aussi avec l'âge mais dans de bien moindres proportions. Quant aux bénéficiaires de moins de 25 ans, ils affichent un taux de sortie à un an un peu plus faible que la moyenne (26,2 %, contre 28,9 % pour l'ensemble) et les sortants restent moins que ceux des autres tranches d'âge hors du RSA les années suivantes.

En métropole, le taux de sortie à un an des bénéficiaires est presque deux fois plus élevé que dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) [30,5 %, contre 17,2 %]. Le maintien hors du RSA y est également supérieur : par exemple, 55,5 % des bénéficiaires résidant en métropole fin 2010 sortis du RSA fin 2011 ne le perçoivent pas non plus en fin d'année entre 2012 et 2015, contre 44,4 % dans le cas des résidents en outre-mer.

### Plus de deux bénéficiaires sur cinq effectuent une trajectoire persistante dans la prestation entre 2010 et 2019

Cette étude se penche à présent sur l'articulation, sur une longue période, entre le bénéfice du RSA et la situation d'emploi (en distinguant l'emploi salarié, l'emploi non salarié et le non-emploi). Elle considère les bénéficiaires du RSA fin 2010 et analyse leur situation au regard de ces deux dimensions, pour chaque fin d'année entre 2010 et 2019 (fin 2019 et non fin 2020 pour une raison de disponibilité des données d'emploi). Sur cette période, quatre sur dix n'ont jamais occupé d'emploi (salarié ou non salarié) en fin d'année. C'est le cas de trois sur dix en incluant l'emploi en cours d'année. Une classification est opérée pour identifier des groupes de trajectoires proches relatives à la situation en fin

d'année (**encadré 2**) ; elle aboutit à cinq classes de trajectoires (**graphique 1**) :

- Trajectoires nommées « persistance dans le RSA sans emploi ». Cette classe regroupe 42,9 % de l'ensemble des bénéficiaires fin 2010. Les individus restent durablement au RSA, essentiellement sans emploi. Quand elles ont lieu, les sorties de la prestation sont très courtes, et les personnes à nouveau majoritairement sans emploi. Dans cette classe, les individus sont en moyenne 8,5 fois au RSA et sans emploi sur les dix ans de suivi. Par ailleurs, la mobilité y est faible : en moyenne, ces bénéficiaires ont effectué 1,7 transition <sup>16</sup> sur la période entre les six états possibles.

- Trajectoires nommées « forte mobilité entre les états ». Cette classe concerne 23,1 % des bénéficiaires fin 2010. Elle se caractérise par une alternance entre une situation de RSA sans emploi, l'emploi salarié (avec ou sans l'allocation) et une situation sans emploi et sans RSA, avec un fort degré de mobilité entre ces états. Les individus ont ainsi effectué en moyenne 4,1 transitions entre les états sur la période. En outre, le retour vers l'emploi salarié sans RSA est récurrent : les membres de cette classe ont été 3,4 fois dans cette situation sur la période en moyenne, et cela concerne plus d'une personne sur deux (55 %) fin 2019. De fait, le nombre de membres de cette classe qui touchent le RSA tout en étant sans emploi diminue au fil du temps : cette situation en concerne à peine plus d'un sur vingt fin 2019 (5,9 %).

- Trajectoires nommées « sortie pérenne en emploi salarié ». Cette classe concentre 8,5 % des bénéficiaires fin 2010. Ici, les personnes sortent durablement du RSA pour occuper un emploi salarié. Dans cette classe, les individus ont en moyenne effectué 2,4 transitions et travaillé 7,5 fois en tant que salarié sans RSA sur l'ensemble de la période <sup>17</sup>.

- Trajectoires nommées « sortie pérenne sans emploi ». Cette classe rassemble 21,4 % des bénéficiaires fin 2010. Ceux-ci sortent durablement du RSA sans occuper d'emploi. Ils ont en moyenne été 5,9 fois simultanément sans emploi et sans RSA, et ont réalisé 2,7 transitions entre les états. Néanmoins, cette sortie sans emploi peut masquer des situations très hétérogènes (perception d'un autre minimum social, reprise d'emploi du conjoint, non-recours...). Fin 2019, un cinquième des bénéficiaires de cette

#### Encadré 2 Méthodologie de l'analyse de séquences

Pour caractériser les trajectoires des bénéficiaires du RSA, six états distincts et observables chaque fin d'année sur la période 2010-2019 sont retenus pour l'analyse. Il s'agit du croisement entre la situation au regard du RSA et celle vis-à-vis de l'emploi\* :

1. bénéficiaire du RSA en emploi non salarié ;
2. bénéficiaire du RSA en emploi salarié ;
3. bénéficiaire du RSA sans emploi ;
4. non-salarié sans RSA ;
5. salarié sans RSA ;
6. sans-emploi et sans RSA.

Une séquence est une liste d'éléments ordonnés. Elle correspond ici à la succession des différents états occupés en fin d'année entre 2010 et 2019 par chaque bénéficiaire du RSA fin 2010\*\*.

\* En cas de cumul d'un emploi salarié avec un emploi non salarié (cela concerne généralement chaque année moins de 0,5 % des bénéficiaires sur l'ensemble de la période), l'activité principale retenue est celle avec le revenu le plus élevé.

\*\* Comme dans le reste de l'étude, le RMI et l'API fin 2010 sont assimilés au RSA.

La séquence est considérée comme un tout et l'objectif est d'identifier et de regrouper des séquences individuelles similaires qui formeront alors une classe de trajectoires.

Ensuite, la technique de l'appariement optimal consiste à créer une matrice de dissemblance entre chaque paire de séquences (matrice carrée  $n \times n$ ,  $n$  étant le nombre d'individus) en minimisant les opérations nécessaires pour transformer une séquence en une autre. Il existe trois types d'opérations : insertion, suppression et substitution. Un coût est attribué à chacune de ces opérations.

Une classification ascendante hiérarchique est ensuite effectuée sur cette matrice de dissemblance, puis il s'agit de déterminer le nombre de classes de trajectoires.

<sup>13</sup>. Cependant, les différences entre hommes et femmes ne sont pas statistiquement significatives lorsque l'on tient compte des autres caractéristiques des bénéficiaires, à travers une régression logistique portant sur la probabilité de sortir du RSA en 2011.

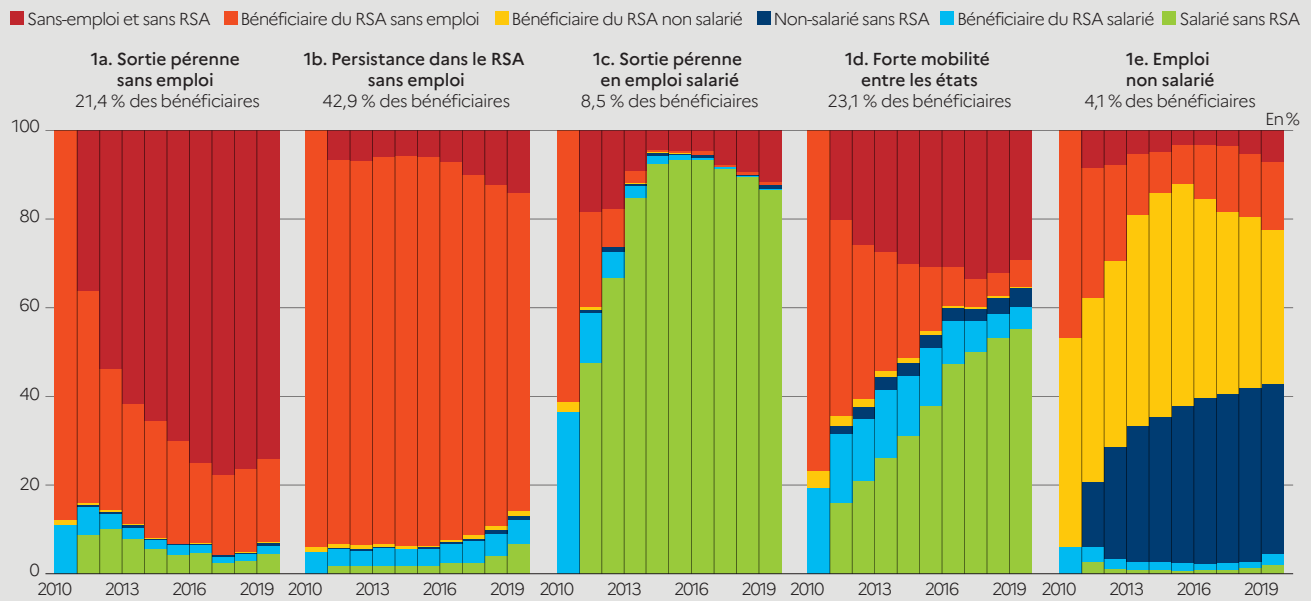
<sup>14</sup>. Toutes choses égales par ailleurs, elles se maintiennent même plus hors du RSA durant au moins dix ans que les hommes.

<sup>15</sup>. Mais la situation n'est pas statistiquement différente, toutes choses égales par ailleurs, entre les personnes de 25 à 29 ans et celles de 30 à 39 ans.

<sup>16</sup>. Il est possible d'en faire au maximum neuf sur la période.

<sup>17</sup>. Ils ne peuvent l'être au maximum que neuf fois, entre fin 2011 et fin 2020.

## Graphique 1 Situations vis-à-vis du RSA et de l'emploi sur la période 2010-2019 pour l'ensemble des bénéficiaires fin 2010, par classe de trajectoires



**Note** > Les cinq classes ainsi définies regroupent des bénéficiaires qui présentent des séquences similaires. La période retenue s'étend de 2010 à 2019, car l'information relative à l'emploi n'est pas disponible en 2020.

**Lecture** > Fin 2019, les bénéficiaires du RSA fin 2010 appartenant à la classe de trajectoires « sortie pérenne en emploi salarié » (graphique 1c) sont 86,8 % en emploi salarié sans percevoir la prestation et 11,6 % sans emploi sans percevoir la prestation. Parmi ceux appartenant à la classe de trajectoires « forte mobilité entre les états » (graphique 1d), ils sont 5,9 % sans emploi en percevant la prestation, 29,3 % sans emploi et sans percevoir la prestation et 55,3 % en emploi salarié sans percevoir la prestation.

**Champ** > France (métropole et DROM), bénéficiaires du RSA (du RMI ou de l'API dans les DROM) au 31 décembre 2010 âgés de 16 à 49 ans.

**Sources** > DREES, ENIACRAMS ; Insee, panel tous actifs.

> Études et Résultats n° 1287 © DREES

classe perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH), et ces derniers l'ont perçue en moyenne 6,9 fois sur la période d'observation. Pour le reste, la raison de leur sortie n'est pas connue.

- Trajectoires nommées « emploi non salarié ». Cette classe réunit 4,1 % des bénéficiaires fin 2010. Ils occupent généralement un emploi non salarié à chaque fin d'année sur la période, tout en étant bénéficiaires du RSA ou non. Au sein de ce groupe, deux types de trajectoires polaires semblent se distinguer. Le premier type concerne des personnes observées de façon récurrente au RSA et en emploi non salarié en fin d'année. Elles sont un tiers à être dans cette situation fin 2019 et ont été en moyenne 7,0 fois en emploi non salarié et au RSA. Le deuxième type a trait à des bénéficiaires observés de façon récurrente sans RSA et en emploi non salarié en fin d'année. Ils sont un peu plus d'un tiers à être dans ce cas fin 2019 et ont été en moyenne 5,9 fois en emploi non salarié sans RSA sur la période. Le nombre moyen de transitions entre les états dans cette classe est de 2,7.

### Dans les trajectoires de sortie du RSA en emploi salarié, les personnes ont souvent une faible ancienneté et une activité en 2010

Les bénéficiaires ayant déjà une longue ancienneté au RSA (au RMI ou à l'API) fin 2010 sont surreprésentés dans la classe « persistance dans le RSA sans emploi » : ils sont 40,2 % ici à toucher l'allocation depuis au moins quatre ans, contre 28,5 % de l'ensemble des bénéficiaires (tableau 4). Les personnes avec une faible ancienneté y sont, elles, sous-représentées, tout comme celles en emploi fin 2010 : 6,0 % des individus de ce groupe ont un emploi fin 2010, contre 16,0 % pour l'ensemble. Les bénéficiaires de cette classe se distinguent peu des autres sur le plan du sexe, de l'âge ou de la configuration familiale. En revanche, ils résident plus souvent que l'ensemble en outre-mer fin 2010

(16,5 %, contre 11,5 %) et perçoivent moins souvent l'AAH fin 2019 (3,9 %, contre 7,0 %).

La classe « forte mobilité entre les états » surreprésente les bénéficiaires dont l'ancienneté est inférieure à un an, ainsi que ceux en emploi salarié fin 2010 (respectivement 43,7 %, contre 33,6 % pour l'ensemble des bénéficiaires et 19,4 %, contre 12,3 %). Dans cette classe, les 25-29 ans sont également surreprésentés (27,5 %, contre 23,3 %), à l'inverse des 40-49 ans (23,1 %, contre 28,8 %). Les individus au sein de cette catégorie perçoivent moins souvent l'AAH fin 2019 (3,4 %, contre 7,0 %).

Les bénéficiaires avec moins d'un an d'ancienneté sont fortement surreprésentés dans la classe « sortie pérenne en emploi salarié » : ils constituent 53,2 % de ce groupe, contre 33,6 % de l'ensemble. C'est aussi le cas de ceux en emploi salarié fin 2010 : ils sont ici 36,5 %, contre 12,3 % de l'ensemble. À l'inverse, les individus avec au moins quatre ans d'ancienneté ou sans emploi ou en emploi non salarié y sont sous-représentés. Les personnes de cette classe sont aussi un peu plus souvent que l'ensemble des femmes (60,1 %, contre 57,4 %), des personnes de 25 à 29 ans (31,6 %, contre 23,3 %) et moins souvent des couples avec enfant(s) [19,1 %, contre 24,2 %]. Elles résident moins en outre-mer (7,5 %) et perçoivent moins l'AAH fin 2019 (1,5 %).

La classe « sortie pérenne sans emploi » surreprésente un peu les personnes avec moins d'un an d'ancienneté (37,7 %) quand celles avec au moins quatre ans d'ancienneté y sont sous-représentées (23,7 %). Les personnes qu'on trouve ici sont moins souvent seules avec enfant(s) [24,9 %, contre 31,4 % pour l'ensemble] et plus souvent seules sans enfant (44,3 %, contre 40,1 %). Les individus de cette classe se distinguent assez peu de l'ensemble en matière d'emploi, de sexe ou d'âge. Ils résident moins en outre-mer fin 2010 (7,0 % d'entre eux), mais, surtout, ils perçoivent beaucoup plus fréquemment l'AAH fin 2019 (20,3 %). Ce basculement du RSA à

**Tableau 4** Répartition des caractéristiques des bénéficiaires du RSA fin 2010, par classe de trajectoires issues de l'analyse de séquences

En %

Situation fin 2010	Sortie pérenne sans emploi	Persistance dans le RSA sans emploi	Sortie pérenne en emploi salarié	Forte mobilité entre les états	Emploi non salarié	Ensemble
<b>Ensemble</b>	21,4	42,9	8,5	23,1	4,1	100
<b>Ancienneté au RSA, au RMI et à l'API</b>						
Moins de 1 an	37,7	22,4	53,2	43,7	32,1	33,6
1 an	21,7	17,5	22,1	22,4	22,1	20,1
2 ans	10,0	11,5	8,8	10,3	7,7	10,5
3 ans	7,0	8,4	4,3	6,3	7,6	7,2
4 ans ou plus	23,7	40,2	11,6	17,3	30,5	28,5
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>						
Sans emploi	87,9	94,0	61,1	76,9	46,9	84,0
Emploi salarié	10,9	5,0	36,5	19,4	6,0	12,3
Emploi non salarié	1,2	1,0	2,4	3,8	47,1	3,7
<b>Composition familiale</b>						
Personne seule avec enfant(s)	24,9	34,7	32,9	33,8	13,9	31,4
Personne seule sans enfant	44,3	37,7	42,6	39,9	40,6	40,1
Couple avec enfant(s)	26,0	24,2	19,1	21,4	39,7	24,2
Couple sans enfant	4,8	3,3	5,4	5,0	5,7	4,3
<b>Sexe</b>						
Femme	56,2	59,7	60,1	58,4	29,1	57,4
Homme	43,8	40,3	39,9	41,6	70,9	42,6
<b>Tranche d'âge</b>						
16 à 24 ans	8,9	12,6	9,3	12,2	6,5	11,2
25 à 29 ans	23,4	19,6	31,6	27,5	19,7	23,3
30 à 39 ans	37,5	36,2	36,3	37,3	37,2	36,8
40 à 49 ans	30,1	31,6	22,8	23,1	36,6	28,8
<b>Situation géographique</b>						
Départements et régions d'outre-mer	7,0	16,5	7,5	9,2	4,3	11,5
Métropole	93,0	83,5	92,5	90,8	95,7	88,5
<b>Perception de l'AAH fin 2019</b>						
Non	79,7	96,1	98,5	96,6	98,4	93,0
Oui	20,3	3,9	1,5	3,4	1,6	7,0

**Lecture** > Parmi les bénéficiaires du RSA (ou du RMI ou de l'API) fin 2010 appartenant à la classe « sortie pérenne en emploi salarié » issue de l'analyse de séquences, 53,2 % ne percevaient pas le RSA (ni le RMI, ni l'API) fin 2009. 70,9 % des bénéficiaires de la classe « emploi non salarié » sont des hommes.

**Champ** > France (métropole et DROM), bénéficiaires du RSA (du RMI ou de l'API dans les DROM) au 31 décembre 2010 âgés de 16 à 49 ans.

**Sources** > DREES, ENIACRAMS ; Insee, panel tous actifs.

l'AAH est six fois moins fréquent parmi les personnes des autres classes de trajectoires.

Dans la classe « emploi non salarié », les personnes en emploi non salarié fin 2010 sont surreprésentées : elles sont 47,1 %, contre 3,7 % de l'ensemble. Dans ce groupe, les hommes sont largement surreprésentés (70,9 %, contre 42,6 % pour l'ensemble), ainsi que, dans de moindres proportions, les 40-49 ans (36,6 %, contre 28,8 %).

Beaucoup moins que dans l'ensemble, les personnes y sont seules avec enfant(s) [13,9 %, contre 31,4 %], alors que les couples avec enfant(s) y sont plus nombreux (39,7 %, contre 24,2 %). Elles résident moins que la moyenne en outre-mer fin 2010 et perçoivent moins l'AAH fin 2019. ●



Télécharger les données associées à l'étude

**Mots clés :** [Revenu de solidarité active \(RSA\)](#) [Insertion sociale et professionnelle](#) [Minima sociaux](#) [Prestation sociale](#) [Allocataire](#)

#### Pour en savoir plus

> Une description plus détaillée de l'ENIACRAMS est disponible sur le site internet de la DREES.

> **Boyer, A., Leroy, C.** (2023, janvier). RSA : parmi les bénéficiaires fin 2018, deux sur cinq ont travaillé en 2019. DREES, *Études et Résultats*, 1253.

> **Cabannes, P.-Y., Chevalier, M. (dir.), Echegu, O. (coord.)** [2023]. L'emploi des bénéficiaires de minima sociaux ; La sortie des minima sociaux. Dans *Minima sociaux et prestations sociales – Ménages aux revenus modestes et redistribution*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-Social.

> **Cour des comptes** (2022, janvier). *Le revenu de solidarité active (RSA)*. Rapport public thématique.

> **Robette, N.** (2011). *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*. Paris, France : Ceped.

> **Publications**  
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**  
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**  
DREES-INFO@solidarites-sante.gouv.fr

> **Contact presse**  
DREES-PRESSE@solidarites-sante.gouv.fr

**Directeur de la publication :** Fabrice Lenglard

**Responsable d'édition :** Valérie Bauer-Eubriet

**Chargée d'édition :** Laureen Guhur

**Composition et mise en pages :** Julie Eneau

**Conception graphique :** DREES

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : DREES - Bureau des Publications et de la Communication - 14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@solidarites-sante.gouv.fr